



Les armoiries du Mée-sur-Seine se blasonnent : d'azur à la croix d'argent accompagnée en pointe de deux quintefeuilles du même; mantelé d'azur à la fasce d'argent accompagnée de trois grappes de raisin d'or deux en chef et une en pointe.

L'écu est timbré d'une couronne d'or, repose sur une fasce ondulée d'argent et est entouré de gerbes de blé d'or à dextre et de gerbes de joncs d'or et de sable à senestre, les deux gerbes liées d'azur.

Source iconographique: Arnaud Leroy (<http://www.cyber-flag.net>)